



NOTE D'INFORMATION

| <u>REFERENCE</u> | <u>OBJET</u> | <u>DATE</u> |
|------------------|--|-------------|
| 2021 – 014 | PLAN BLEU MOBILISATION POUR FAIRE FACE À UNE ÉPIDÉMIE DE COVID-19 : INFORMATION AU MERCREDI 27 JANVIER 2021 – 16H45 | 27.01.2021 |

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bientraitance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Comme évoqué dans les notes d'information n°2021-001, n°2021-002, n°2021-007, n°2021-009 et n°2021-012 la Résidence DEBROU fait face à une épidémie de COVID-19 qui touche les résidents et le personnel de l'établissement.

Comme vous le savez, une première campagne de dépistage généralisée a été organisée auprès de l'ensemble du personnel les jeudi 07 et vendredi 08 janvier 2021, et auprès de l'ensemble des résidents les lundi 11 et mardi 12 janvier 2021.

Ces dépistages avaient mis notamment en lumière deux foyers épidémiques de COVID-19 dans les unités de vie « Les Cèllets » au A2 et « Les Iris » au B1, avec la présence du variant anglais de la COVID-19 au sein de la Résidence DEBROU.

Afin d'endiguer l'épidémie et repérer précisément les éventuels nouveaux cas de contamination, une seconde campagne de dépistage RT-PCR a eu lieu les lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 janvier 2021 pour l'ensemble des résidents et des personnels ayant été déclarés négatifs à la COVID-19 lors de la première campagne. Celle-ci a mis en lumière un foyer épidémique supplémentaire de COVID-19 au sein de l'unité de vie « les Dahlias » au B2.

Une troisième campagne de dépistage RT-PCR a été menée le mardi 26 janvier 2021 sur les résidents précédemment déclarés négatifs afin d'identifier l'évolution de l'épidémie au sein de l'établissement.

Au regard des derniers résultats et du suivi médical et paramédical des résidents, vous trouverez ci-dessous un état de la situation à ce jour, le mercredi 27 janvier 2021 et à cette heure.

A. S'agissant de la situation épidémique générale au sein de la Résidence DEBROU, à ce jour, le mercredi 27 janvier 2021 et à cette heure :

- Pour ce qui concerne les résidents :

- o 54 résidents avaient été déclarés positifs entre le 04 et le 12 janvier 2021.
- o 18 résidents supplémentaires déclarés positifs lors de la seconde campagne de dépistage des mardi 19 et mercredi 20 janvier 2021.
- o 10 résidents supplémentaires déclarés positifs lors de la troisième campagne de dépistage menée le mardi 26 janvier 2021.

Ainsi, je vous informe que :

- o Au total 82 résidents ont été déclarés positifs. Parmi ceux-ci :
 - 13 résidents ont malheureusement succombé des suites de la COVID-19,
 - 45 isoléments sont levés car les résidents touchés par la COVID-19 sont déclarés guéris par le corps médical et/ou non-contagieux désormais,
 - 24 résidents demeurent sous surveillance médicale et paramédicale renforcée.
- o 139 résidents ont été confirmés négatifs à la COVID-19 depuis le début de l'épidémie.

- Pour ce qui concerne le personnel :

o Au total, 30 agents ont été déclarés positifs à la *COVID-19*. Parmi ceux-ci :

- 22 agents ont repris leur poste au regard du fait qu'ils sont considérés guéris, c'est-à-dire ayant respecté un isolement à domicile d'au moins 7 jours et jusqu'à la disparition de tout symptôme au moins 48H00 avant la reprise.
- 8 membres du personnel demeurent en arrêt de travail du fait de la *COVID-19* pour l'instant.

Je vous informe que j'ai décidé de fermer « l'unité COVID » qui avait été ouverte pour mettre en sécurité les résidents qui étaient positifs et qui ne pouvaient respecter un isolement strict dans leur logement. En effet, les résidents qui occupaient cette « unité COVID » ont tous été déclarés guéris de la *COVID-19* par le corps médical.

Je vous informe également que l'ensemble des tests déclarés positifs à la *COVID-19* pour les résidents et pour le personnel sont en cours d'analyse pour déterminer s'il s'agit notamment du variant anglais de la *COVID-19*. À ce jour, le mercredi 27 janvier 2021 et à cette heure, je vous confirme qu'il existe 5 cas de variant anglais : 3 cas parmi les résidents et 2 cas parmi le personnel.

B. S'agissant de la situation épidémique par unité de vie, à ce jour le mercredi 27 janvier 2021 et à cette heure, les résultats sont les suivants :

a. Les Bleuets - Bâtiment A, RDC (A0) :

Situation épidémique au sein de l'unité de vie « Les Bleuets » - A0 :

Une résidente avait été déclarée positive à la *COVID-19* et immédiatement isolée par mesure de précaution. Sa famille avait été informée. Elle a fait l'objet d'une prise en soins médicale et paramédicale renforcée 24H/24 et 7J/7. Au regard de sa situation la résidente a été déclarée médicalement guérie de la *COVID-19* et non-contagieuse, aussi je vous informe que j'ai autorisé la levée des mesures d'isolement dont elle faisait l'objet.

Ainsi, les visites des familles et des proches, qui étaient déjà maintenues pour ce qui concerne les autres résidents, sont désormais généralisées à tous les résidents de l'unité de vie « Les Bleuets » au A0.

Campagne de vaccination au sein de l'unité de vie « Les Bleuets » – A0 :

La campagne de vaccination contre la *COVID-19* est close pour ce qui concerne l'injection de la première dose pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive. Ainsi, **14 résidents ont reçu la première injection du vaccin contre la *COVID-19*, dont 4 ont reçu la seconde dose du vaccin.**

La campagne de vaccination pour l'administration de la seconde dose se poursuit en tenant compte du délai à J+21. Pour les résidents dont des contre-indications temporaires se lèvent, la campagne de vaccination se réalise également au fur et à mesure. Par exemple, pour les résidents ayant été touchés par le virus de la *COVID-19*, un délai de 3 mois est observé avant l'injection de la première dose du vaccin.

b. Les Lys – Bâtiment A, 1^{er} étage (A1) :

Situation épidémique au sein de l'unité de vie « Les Lys » – A1 :

Tous les résidents sont négatifs. Les visites des familles et des proches sont maintenues.

Campagne de vaccination au sein de l'unité de vie « Les Lys » – A1 :

La campagne de vaccination contre la *COVID-19* est close pour ce qui concerne l'injection de la première dose pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive. Ainsi, **32 résidents ont reçu la première injection du vaccin contre la *COVID-19*, dont 24 ont reçu la seconde dose du vaccin.**

La campagne de vaccination pour l'administration de la seconde dose se poursuit en tenant compte du délai à J+21. Pour les résidents dont des contre-indications temporaires se lèvent, la campagne de vaccination se réalise également au fur et à mesure. Par exemple, pour les résidents ayant été touchés par le virus de la *COVID-19*, un délai de 3 mois est observé avant l'injection de la première dose du vaccin.

c. Les Œillets - Bâtiment A, 2^{ème} étage (A2) :

Situation épidémique au sein de l'unité de vie « Les Œillets » – A2 :

Des mesures d'isolement pour l'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Œillets » au A2 sont en vigueur depuis le lundi 11 janvier 2021.

28 résidents ont été déclarés positifs à la *COVID-19*. Toutes les familles des résidents concernés ont été immédiatement informées. L'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Œillets » au A2 fait l'objet d'une

prise en soins médicale et paramédicale renforcée.

Parmi ces 28 résidents :

- 3 sont malheureusement décédés des suites de la *COVID-19*,
- 17 résidents ont été déclarés guéris de la *COVID-19* par le corps médical et ne sont plus contagieux, ainsi je vous informe que j'ai prononcé la levée des mesures d'isolement qui les concernaient.
- 8 résidents demeurent sous surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7.

Les visites des familles et des proches demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Campagne de vaccination au sein de l'unité de vie « Les Œillets » – A2 :

La campagne de vaccination contre la *COVID-19* est close pour ce qui concerne l'injection de la première dose pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive. Ainsi, **31 résidents ont reçu la première injection du vaccin contre la *COVID-19*, dont 4 ont reçu la seconde dose du vaccin.**

La campagne de vaccination pour l'administration de la seconde dose se poursuit en tenant compte du délai à J+21. Pour les résidents dont des contre-indications temporaires se lèvent, la campagne de vaccination se réalise également au fur et à mesure. Par exemple, pour les résidents ayant été touchés par le virus de la *COVID-19*, un délai de 3 mois est observé avant l'injection de la première dose du vaccin.

d. Les Amaryllis - Bâtiment B, RDC (B0) :

Situation épidémique au sein de l'unité de vie « Les Amaryllis » – B0 :

Tous les résidents sont négatifs. Les visites des familles et des proches sont maintenues.

Campagne de vaccination au sein de l'unité de vie « Les Amaryllis » – B0 :

La campagne de vaccination contre la *COVID-19* est close pour ce qui concerne l'injection de la première dose pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive. Ainsi, **19 résidents ont reçu la première injection du vaccin contre la *COVID-19*, dont 6 ont reçu la seconde dose du vaccin.**

La campagne de vaccination pour l'administration de la seconde dose se poursuit en tenant compte du délai à J+21. Pour les résidents dont des contre-indications temporaires se lèvent, la campagne de vaccination se réalise également au fur et à mesure. Par exemple, pour les résidents ayant été touchés par le virus de la *COVID-19*, un délai de 3 mois est observé avant l'injection de la première dose du vaccin.

e. Les Iris - Bâtiment B, 1^{er} étage (B1) :

Situation épidémique au sein de l'unité de vie « Les Iris » – B1 :

Des mesures d'isolement pour l'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Iris » sont en vigueur depuis le dimanche 03 janvier 2021.

34 résidents ont été déclarés positifs à la *COVID-19*. Toutes les familles des résidents concernés ont été immédiatement informées. L'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Iris » au B1 fait l'objet d'une prise en soins médicale et paramédicale renforcée.

Parmi ces 34 résidents :

- 5 sont malheureusement décédés des suites de la *COVID-19*,
- 24 résidents ont été déclarés guéris de la *COVID-19* par le corps médical et ne sont plus contagieux, ainsi je vous informe que j'ai prononcé la levée des mesures d'isolement qui les concernaient.
- 5 résidents demeurent sous surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7.

Les visites des familles et des proches demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Campagne de vaccination au sein de l'unité de vie « Les Iris » – B1 :

La campagne de vaccination contre la *COVID-19* est close pour ce qui concerne l'injection de la première dose pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive. Ainsi, **16 résidents ont reçu la première injection du vaccin contre la *COVID-19*, dont 2 ont reçu la seconde dose du vaccin.**

La campagne de vaccination pour l'administration de la seconde dose se poursuit en tenant compte du délai à J+21. Pour les résidents dont des contre-indications temporaires se lèvent, la campagne de vaccination se réalise également au fur et à mesure. Par exemple, pour les résidents ayant été touchés par le virus de la *COVID-19*, un délai de 3 mois est observé avant l'injection de la première dose du vaccin.

f. Les Dahlias - Bâtiment B, 2^{ème} étage (B2) :

Situation épidémique au sein de l'unité de vie « Les Dahlias » – B2 :

Des mesures d'isolement pour l'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Dahlias » sont en vigueur depuis le samedi 02 janvier 2021.

19 résidents ont été déclarés positifs à la *COVID-19*. Toutes les familles des résidents concernés ont été immédiatement informées. L'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Dahlias » au B2 fait l'objet d'une

prise en soins médicale et paramédicale renforcée.

Parmi ces 19 résidents :

- 5 sont malheureusement décédés des suites de la *COVID-19*,
- Aucun résident n'est pour l'instant déclaré guéri de la *COVID-19* au regard de la date de leur dépistage et de leur contagiosité en cours.
- 14 résidents demeurent sous surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7.

Les visites des familles et des proches demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Campagne de vaccination au sein de l'unité de vie « Les Dahlias » – B2 :

La campagne de vaccination contre la *COVID-19* est close pour ce qui concerne l'injection de la première dose pour les résidents y ayant consenti et ne faisant pas l'objet de contre-indication médicale temporaire ou définitive. Ainsi, **31 résidents ont reçu la première injection du vaccin contre la *COVID-19*, dont 4 ont reçu la seconde dose du vaccin.**

La campagne de vaccination pour l'administration de la seconde dose se poursuit en tenant compte du délai à J+21. Pour les résidents dont des contre-indications temporaires se lèvent, la campagne de vaccination se réalise également au fur et à mesure. Par exemple, pour les résidents ayant été touchés par le virus de la *COVID-19*, un délai de 3 mois est observé avant l'injection de la première dose du vaccin.

Ainsi, le virus étant toujours actif au sein de la Résidence DEBROU, je me trouve dans l'obligation de maintenir la suspension des visites des familles et des proches jusqu'à nouvel ordre pour les unités de vie « Les Œillets » au A2, « Les Iris » au B1 et « Les Dahlias » au B2.

Pour les autres unités de vie, et notamment « Les Bleuets » au A0, « Les Lys » au A1 et « Les Amaryllis » au B0, aucun résident ne présentant de signes évocateurs d'une infection à la *COVID-19*, et tous étant confirmés négatifs, je vous informe donc que je maintiens les visites des familles et des proches, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU.

Je vous rappelle que les personnes ayant rendu visite aux résidents au cours des derniers jours et les intervenants extérieurs qui sont venus dans l'établissement sont invités à se faire dépister.

Croyez bien que toutes les forces vives de la Résidence DEBROU sont plus que mobilisées pour venir à bout de ce nouvel épisode épidémique.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur

A. ESSALHI



Copie :

- **Monsieur AUGIS Frédéric**, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- **Monsieur PAUMIER Jean-Gérard**, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- **Madame AUGIS Sylviane**, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
- **Madame SALLY-SCANZI Myriam**, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire
- **Monsieur MISPOULET Thierry**, Directeur de l'Autonomie – Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

DESTINATAIRES : - Résidents – Affichage – Membres du Conseil de la Vie Sociale – Familles – Tous Services – Chrono – CHSCT - CTE

MISE EN APPLICATION : Immédiate

Folio : 4